

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03396

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHEDDADI

ABDELLOUHAB

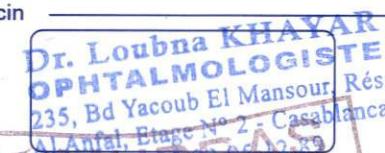
Date de naissance : 19.01.58

Adresse : 14 Lot. 7 AMPARENA Com. SIDI MAAROUF CASA 2020

Tél. : 0673081885 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19.FEV.2020

Nom et prénom du malade : CHEDDADI Soufia Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Onjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20.1.2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 FEV 2020	G		300	Dr. LOUDI YAHIA OPHTHALMOLOGISTE 235, Bd Yacoub El Mansour, Rabat Al Anfal, Etage N° 2 - Casablanca Tél. 05 22 95 12 89

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Nouria BEN JERANE Dacarene Pharmacie Lot Maroc 100% Maroc Tél/Fax 0322 58 59 18	18/12/20	HARMAGIE NOURIA BEN JERANE 170,40 Dacarene Pharmacie Lot Maroc 100% Maroc Tél/Fax 0322 58 59 18

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

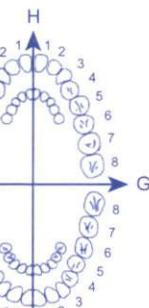
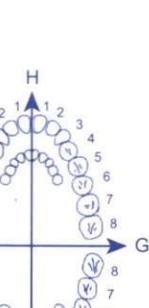
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
 GRANDE VISION 26, Ghandi Mall-Bd. Ghandi Maârif Extension - Casablanca Tél/Fax : 012.23.08.69	5/3/20					4500dh

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	B			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Loubna KHAYA
OPHTHALMOLOGIST

Spécialiste des Maladie

Chirurgie de la cataracte | chirurgie de la Myopie Astigmat. | chirurgie des voies lacrymales -

Ex. Médecin à l'Hôpital 20 Août Casablanca
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Permis de Conduire

Casablanca, le : __

جمعية الفرنسيّة لطب العيوب
طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت

رخصة القيادة

HARMACIE LES BUREAUX
Nouïa BEIRIRANE
Docteur en Pharmacie
Lot Mandat 1000, 1000 Maârouf,
Tél/Fax 0322 58 03 15
N° 3

HARMACIE LES 2 MARIAS
Nouha BENKIRANE
Docteur en Pharmacie
A² LOT N° 200018 Sidi Maârouf
TAIF-Har 030 3600 18
40/40

**Dr. Loubna KHAYAR
OPHTHALMOLOGISTE**
235, Bd Yacoub El Mansour, Rés
Al Anfal, Etage N° 2 - Casablanca
Tél: 05 22 95 12 89

STERDEX pommade ophtalmique 

6 118001 100378
Enreg. MA : # 338R1/17 DMP/21/NRQ
338R1/17 DMP/21/NRQ رقم التسجيل باللغة العربية
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, 20 110 Casablanca
Tunisie - Maroc - Amma DAUDI

شارع يعقوب المنصور إقامة الأنفال - عمارة A شقة رقم 5 - الطابق الثاني - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 95 12 89
235, Bd Yacoub El Mansour - Résidence Al Anfal - Im «A», App. 5 - 2ème Etage - Casablanca - Tél.: 05 22 95 12 89

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Dr. Loubna KHAYAR BENJELLOUN
OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Chirurgie de la cataracte par phaco mulsification
chirurgie de la Myopie Astigmatisme Hypermetropie Lasik
chirurgie des voies lacrymales - STRABISME -
Ex. Médecin à l'Hôpital 20 Août Casablanca
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Permis de Conduire

Casablanca, le :

19/02/2020
C H E D A M I G u e f e .

VERRE POUR LA VISION DE LOIN

OEIL DROIT

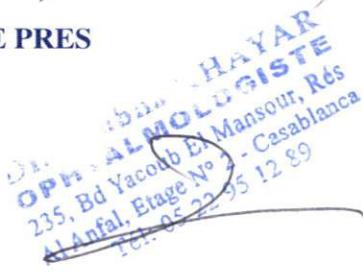
+ 2

OEIL GAUCHE

+ 1,75

ADDITION VISION DE PRES

+ 2,75





CASABLANCA LE

Client : Mme Chechdadi
anafae.

FACTURE N° 35/20

Désignation	Quantité	Prix Unitaire TVAC	Montant TVAC
Verre organique progressif Anti reflet	1	2250	2250
Verre organique progressif Anti reflet	1	2250	2250
TOTAL TVAC			4500,00DH
DONT TVA (20%)			900,00DH

Arrêtée la présente facture à la somme
de quatre Mille cinq-Cent dhs.

GRANDE VISION
26, Ghandi Mall - Bd. Ghandi
Māarif Extention - Casablanca
Tel/Fax : 022.23.08.69

GRANDE VISION
26, Ghandi Mall, Bd. Ghandi, Māarif Extention, Casablanca
R.C : 377810 - Patente : 35810286 - I.F : 86506916 - INPE 095003505 - ICE 0017778260000986